

LE CHOEUR D'ORATORIO DE PARIS a besoin de VOUS

Vous connaissez et appréciez le travail effectué depuis bientôt 30 ans par le Choeur d'Oratorio de Paris.

Aidez-nous à poursuivre notre démarche de mise en valeur d'un répertoire vocal souvent méconnu, en collaboration avec des instrumentistes et solistes de talent.

Le Chœur vit des cotisations de ses membres et de la vente des places de concert. Il reçoit une subvention de la ville de Paris.

Les donations de particuliers sont essentiels pour lui permettre de vous proposer des programmes de qualité (salles de concert, encadrement, solistes et orchestre professionnels).

DES DONS DEFISCALISES

L' Association du Chœur d'Oratorio de Paris est habilitée à recevoir des dons qui vous donneront droit à un crédit d'impôt égal à 66% du montant du don (exemple : un don de 100 € vous coûtera 34 €)

✂-----

DON A L'ASSOCIATION DU CHOEUR D'ORATORIO DE PARIS

Je soutiens le Chœur d'Oratorio de Paris et souhaite faire un don de €

Je joins un chèque à l'ordre du Chœur d'Oratorio de Paris qui m'adressera une attestation fiscale.

Je remets ce chèque et ce formulaire à l'accueil du concert

ou les adresse par la poste à « Chœur d'Oratorio de Paris »
30, rue du Maréchal Joffre – 78100 Saint Germain-en-Laye

Nom :

Adresse :

Email :

www.oratoriodeparis.asso.fr